

L'UFOLOGIE EN QUESTION

Par Roger G. THOMAS



Paul MONNIER devant les traces.

Flèche A : endroit où la gendarmerie a effectué son prélèvement.

Flèche B : restanque écroulée touchée au passage par l'engin.

Décidément, le Var (et tout particulièrement la région dracénoise), semble être un terrain de prédilection pour les O.V.N.I.

« Les soucoupes volantes » suivraient-elles des lignes de force tellurique ponctuées ça et là par des dolmens ou des menhirs (comme cela a déjà été avancé par quelques chercheurs), ou bien alors leurs atterrissages correspondraient-ils à un plan de prospection de notre planète, plan ne relevant pas du tout du simple hasard, mais géométrique et rigoureux, comme le laissent supposer les recherches effectuées par Jean-Charles FUMOUX ? (1).

S'il est toujours difficile de répondre à ces questions en l'état actuel de nos connaissances, il n'en demeure pas moins vrai que nous avons aujourd'hui la conviction d'avoir affaire là à un phénomène intelligent. Et n'en déplaise aux rationalistes, la lune n'explique pas tout (2) ; surtout les marques physiques laissées bien souvent au sol. Ce n'est pas non plus la raillerie affichée bien souvent envers le témoin ou une pseudo-explication « philosophico-mystico-esotérico-psychanalytique » qui satisferont les véritables chercheurs.

La France, pays de paradoxes, offre cette singulière particularité qui consiste à rejeter le phénomène O.V.N.I. en même temps que l'étudier avec des moyens importants, tous centralisés au G.E.P.A.N. (3).

Cet organisme officiel (qui fonctionne avec les deniers des contribuables) continue à adopter une attitude équivoque, face au phénomène

O.V.N.I. qu'il étudie pourtant depuis sept années. Et pas un rapport sérieux divulgué au



grand public n'est venu à ce jour (à ma connaissance) étayer cette étude. C'est à croire que le contribuable sera toujours ce « cochon de payant »...

Mais cette attitude laisse transparaître une certitude : le phénomène O.V.N.I. est bien réel. Dans le cas contraire, le G.E.P.A.N. aurait, il y a longtemps, publié un texte attestant, preuves à l'appui, sa non-existence.

Et c'est sans doute cet ostracisme qui est à l'origine d'une véritable explosion des mouvements ufologiques en France. Mais hélas, aujourd'hui, beaucoup de ces mouvements ont été « récupérés », pendant que d'autres sont devenus hautement spéculatifs. Quelques-uns enfin (tout le monde les connaît) ont sombré purement et simplement dans un sectarisme de bas étage, ayant dès lors à leur tête un guru plutôt qu'un chercheur. Ces derniers annoncent, évidemment, moult catastrophes que l'humanité ne pourra éviter que si... elle se prépare à accueillir les « nouveaux messies ».

Que dire devant tant de bêtise ?

Dans un siècle en plein désarroi, et dans lequel le mensonge a souvent des accents de vérité, combien il est difficile de trouver sa voie.

Sans doute est-ce là la raison pour laquelle beaucoup, après avoir tout essayé, finissent par œuvrer seuls avec les moyens du bord. Cela a été le cas pour cette enquête.

L'atterrissage a eu lieu le 8 Janvier 1981, et si

un prudent silence a été observé jusqu'à ce jour, c'est qu'il manquait encore aux enquêteurs quelques éléments indispensables à forger leur opinion.

Ce jour-là, donc, un léger mistral balaie le ciel de Provence, et malgré l'heure relativement avancée pour cette saison il est encore d'un bleu presque limpide. Aussi, profitant de la clémence du temps, Renato NICOLAI s'affaire à bâtir un mur en « agglos de 20 » au fond de son jardin, et ce, tout près de sa résidence.

« J'étais très occupé », confie-t-il, « lorsque j'ai entendu un léger sifflement semblable à celui que fait le vent au-dessus des cimes... J'ai alors aperçu une masse métallique, genre aluminium mat, descendre et se poser là sur le sol au pied de la restanque ».

Médusé (et on le comprend) devant une telle apparition — non monsieur Rouzé, ce n'était pas la lune — le témoin restera quelques secondes complètement figé. Finissant par réaliser l'aspect insolite de la « chose », il essaiera de s'en approcher. Trop tard. Un sifflement se fera à nouveau entendre. S'élevant d'abord lentement dans les airs, l'engin accélérera soudain sa vitesse et disparaîtra vers le Nord, direction d'où il était venu.

S'agissait-il de l'une de ces sondes qui quadrillent notre planète, ou bien alors l'engin était-il habité ?

« On aurait dit deux assiettes retournées l'une sur l'autre et séparées par une bande foncée à leur jointure. Mais je n'ai vu aucun hublot. Par contre semblaient dépasser quatre réacteurs dont deux plus longs ».

Telles ont été les affirmations du témoin... S'agit-il d'un canular ? (un de plus). Le témoin est-il un « illuminé » ? Quelqu'un soucieux de sa publicité et voulant faire la une dans les journaux ? Certainement pas. Et ce, pour plusieurs raisons.

La première est que, suite à son observation, le témoin s'est enfermé chez lui. Craignant une deuxième rencontre de ce genre, il n'est ressorti que le lendemain. C'est alors qu'il a observé les traces laissées sur un sol exceptionnellement sec à cause de la sécheresse qui sévissait sur la région depuis plusieurs mois. Décidé à garder le silence le plus complet sur cette affaire, il s'est néanmoins confié à un ami. Et c'est ce dernier qui est allé prévenir la gendarmerie.

Le premier sur place (après la maréchaussée), soit 48h après l'atterrissage, j'ai pu me livrer en toute quiétude à un examen attentif des



Dessin exécuté sur le sol par le témoin.
Flèche A : vue de face.
Flèche B : vue de dessous.

lieux.

Aucun doute : les traces n'ont pu être dessinées volontairement dans le but de tromper des enquêteurs. De forme circulaire — diamètre de 2,50m environ — une couronne striée de 15cm de large, laisse bien voir que l'engin a écrasé le sol tout en tournoyant légèrement. Et sans doute avons-nous affaire là à un cas d'atterrissage en catastrophe, la « chose » ayant accroché une restanque écroulée au passage (ce qui est très visible sur les photos), alors que le site choisi mesurait environ 80m de long et 20m de large. (Il faudrait à M. Renato Nicolai un sacré don du canular pour avoir pensé à tout cela).

Détail important : lorsque je demanderai la forme de l'engin au témoin, celui-ci prendra une pierre et grattera le sol pour dessiner. Ce faisant, le dessin apparaîtra blanc tout comme les traces.

La deuxième raison qui laisse supposer une authenticité de ce cas est la psychologie même du témoin. Visiblement ce dernier ne recherche pas un tapage quelconque. S'exprimant difficilement en français (car d'origine italienne) c'est un retraité qui mène une vie paisible. J'aurais d'ailleurs toutes les peines du monde à pouvoir le photographier, chose que je ne pourrai réaliser que par surprise.

Mais revenons sur le terrain. Bordé de restanques et par une forêt au Nord, cette plate-forme est limitée au Sud par une route au-delà de laquelle s'étendent de vastes champs dont la superficie aurait davantage convenu à un atterrissage forcé. Sur place (48h après donc), nous ne constaterons aucune remanence du champ magnétique. Seule particularité : mon ami Paul Monnier semblera entendre à l'intérieur du cercle, un écho à sa propre voix — comme s'il subsistait en ces lieux un dôme invisible — ce que personnellement, je ne constaterai pas.

L'analyse effectuée par un laboratoire de Brignoles, ne donnera aucun résultat. Motif : échantillons insuffisants quantitativement. Alors que conclure ? Pour ma part, au vu des entretiens successifs que j'ai eus avec le témoin, je pense que nous avons affaire là à un cas authentique, bien que une fois encore, les analyses — pas assez poussées, à cause d'un manque de matériel approprié, il est vrai — n'aient rien donné. Peut-être que des clichés à l'UV (4) — aucune trace de carburant n'ayant été décelée à

l'œil nu — eussent été davantage payants, bien que cela ne soit pas certain. Pour ce qui est de cette authenticité probable, je reste donc d'accord avec quelques enquêteurs, dont François Gardes, qui a mené ses investigations pour l'I.M.S.A.

Par contre, je le suis moins avec certaines déclarations de ce dernier, déclarations écrites formulées à propos de certaines photos à l'infrarouge, sans pour autant vouloir mettre en doute la bonne foi de cet enquêteur.

Celui-ci affirme (dans « I.M.S.A. contact » (N° 6 page 27) : « une photographie à l'infrarouge donnera la silhouette de l'engin sur la restanque, très floue, plus large que les traces au sol. Cette silhouette ne reproduit que la partie supérieure de l'engin, ce qui laisserait supposer que cette seule partie rayonnait de l'énergie ». Et plus loin, même page : « Une hypothèse peut être faite à partir des photos infrarouge de la restanque, qui montrent le long de cette dernière une sorte de trace parallèle à la direction de la chute de l'engin ».

Il ne fait aucun doute, que l'Institut auquel appartient cet enquêteur ne dispose pas, lui non plus, du matériel nécessaire à ce genre d'investigations. Et on ne peut que se poser la question : comment une photo prise à l'infrarouge — plus de 72h après — peut-elle révéler une présence ? Personnellement, je suis prêt à accepter ces affirmations, mais à condition de pouvoir faire analyser les négatifs. Pourquoi ? Eh bien pour une évidente raison : la photo à l'infrarouge détecte la chaleur réfléchie ou émise par un objet lorsqu'il est présent, ou laissée sur place, lorsqu'il en est parti, mais à condition que la température rémanente soit très élevée. Or, le temps s'écoulant, la chaleur s'estompe très rapidement.

Renseignements pris auprès d'un centre de recherches important de la Marine Nationale spécialisé dans la poursuite d'engins à l'infrarouge, la chose est impossible. Seule perfection existant dans ce domaine : la vidéo (infrarouge) qui peut fixer sur la bande des écarts de l'ordre de deux degrés à peine par rapport à la température ambiante, (alors que la photo n'accepte que des écarts des centaines de fois supérieurs).

En outre, la photo infrarouge nécessite tout un tas de précautions (qu'il est inutile de ré-



Le témoin.

sumer ici) et particulièrement l'utilisation des filtres et la réfrigération de la pellicule avant, pendant et après son utilisation.

Dans le cas présent, il ne pourrait donc, je pense, s'agir que d'une interprétation (formulée de bonne foi certes) des clichés. Il est dommage, par contre, que ce groupe n'ait pas réalisé des photos à l'Ultra-Violet qui, elles, auraient pu révéler — même plusieurs jours après — certaines traces rémanentes d'un autre ordre et tout aussi intéressantes, si ce n'est davantage.

Aujourd'hui, malgré tout, rien ne permet de remettre en cause l'authenticité de cet atterrissage, atterrissage qui, une fois de plus, n'aura pas été sans laisser de traces sur le sol, dans les esprits, et sur la tablette des ufologues. Car dans toute enquête, entre un paramètre qui ne se mesure pas et que l'on pourrait appeler le « feeling », capacité qu'acquiert tout enquêteur au fil de ses investigations.

Paramètre non mesurable rétorqueront les scientifiques, ceux-là même qui reconnaissent la peu de fiabilité des cinq sens et qui croient à leurs appareils qui n'en sont que le prolongement.

Quant aux ufologues, même s'ils se trompent, ils ont au moins le mérite d'aller sur le terrain étudier ces phénomènes qui, bien qu'inexpliqués, n'en demeurent pas moins réels. Ce faisant, ils sont à coup sûr les pionniers de la science de demain.



(1) — « L'Isocelie, preuve scientifique OVNI ». Editions Du Rocher.

2) — Contrairement aux affirmations formulées par Michel ROUZE lors d'une

conférence donnée à Toulon le 1.4.80.

(3) — Groupe d'Etude des Phénomènes Aérospatiaux Non-Identifiés.

(4) — Ultra-Violet.

Le témoin (de dos) devant les traces.



Une aventure passionnante

Institut Astrologique de Paris

37, rue de Ranelagh
Tél.: 527.79.71

DEVENEZ ASTROLOGUE

UN DES PLUS GRANDS INSTITUTS D'ASTROLOGIE D'EUROPE

fera de vous un astrologue confirmé grâce à sa nouvelle méthode

Générale et Médicale

Notre nouvelle méthode ne comporte aucun calcul pour préciser la date des événements

**COURS COLLECTIFS
COURS PAR
CORRESPONDANCE**

(France et pays francophones)

Renseign.: 527.79.71
Documentation : 2 timb.
pour frais d'envoi

TRADITION DES THERAPEUTES DE LA NATURE

PLANTES SORCIERES

- MEDECINES NATURELLES -

TRAITÉ PRATIQUE DE PRÉPARATIONS ET D'UTILISATIONS DES PLANTES MÉDICINALES ET MAGIQUES

par **PIERRE MANOURY**

ATTENTION : Ce livre n'est pas un guide de plantes médicinales, mais une étude des modes de préparations simples qui les rendent actives et plus efficaces.

- La médecine naturelle traditionnelle. Médecine des énergies
- Règles de cueillette. Préparations. Conservation. Introduction spagyrique.
- Adaptation des Plantes en fonction du malade et de la maladie
- Confection de macérations, extraits, alcoolats, huiles essentielles, lotions, élixirs, baumes, onguents, savons. Dosages et posologie et :

100 RECETTES FACILES ET EFFICACES !

**UN LIVRE SERIEUX, PRATIQUE
MANUEL DE SURVIE. ILLUSTRÉ**

Un livre de 120 pages, format 18×22, reliure spirale, cartonné. Prix 250 F. Franco (+ 30F pour étranger et outre-mer). Adressez commandes et chèques, bancaire, postal ou mandats à : **PIERRE MANOURY, Editeur, Manoir de Rethondes 60153 RETHONDES**